

## Pre-Retirement Seminar

This seminar provides valuable information about the pension plan for all members—not just those approaching retirement.

**New Date:** October 25, 1 p.m. (Eastern)

[www.united-in-learning.com/pre-retirement](http://www.united-in-learning.com/pre-retirement)

## Whom to Call for Information

Call the **Benefits Centre at 1-855-647-8222** to confirm, change, or update

- beneficiary or spouse information
- benefit levels in the case of a “life event”
- address information, for retired members only (address updates for active members are done via your payroll administrator)

Call **Green Shield at 1-888-711-1119** to get

- medical and dental coverage details specific to you
- predetermination of benefits (estimate of coverage) for medical expenses
- lost or stolen Green Shield cards
- confirmation of coverage for travel (especially to out-of-the-way destinations)

Call **Ministry and Employment, General Council Office, at 1-800-268-3781**

- to request a copy of the Pension Annual Report or other printed resources, such as ADP payroll forms
- to update your e-mail address

## Managing the Pension Fund in Good Times and in Bad

Early this year, the Pension Board approved a formal funding policy for the pension plan as a tool to help administer the plan in good financial times and in bad.

The past several years have seen volatile investment markets, persistently low interest rates, and an aging plan population, all of which have contributed to some volatility in the funded position of the pension plan and concerns about granting increases in pensions to active and retired members.

The funding policy was put in place to address these concerns. The policy provides guidance to the board and its committees as they make decisions in the best interests of all plan members, both active and retired. It provides guidelines regarding the “buffer” (excess of assets over liabilities) to be held in the pension plan at any time, so that the plan can continue to pay pensions without reduction in bad financial times and the board can consider possible benefit upgrades or contribution reductions in good financial times.

### Good Times

The minimum “buffer” required before benefit improvements can be considered is measured in the following ways:

- assets must exceed liabilities (measured on a solvency basis) by at least 10%, and
- assets must exceed liabilities (measured on a going concern basis) by at least 5%

(A “solvency” valuation assumes the plan is winding up or closing down; a “going concern” valuation assumes that the plan is continuing to operate.)

In order to consider benefit improvements, the buffer must be large enough to remain at least 110% funded on a solvency basis (and 105% on a going concern basis) after any improvements are granted.

Benefit improvements could be granted in a variety of ways, for example:

- monthly pensions to current pensioners could be increased (as was done in 2009), and/or
- the rate at which active employees earn their pension could be improved

Benefit and contribution levels must always comply with applicable pension and tax legislation, including maximum allowable pension and contribution amounts.

### Bad Times

If an actuarial valuation indicates that current contribution levels and investment earnings are not adequate to sustain the level of benefits, benefit reductions or contribution increases will be considered.

### The Long Term

The funding policy is a tool for the Pension Board and its committees to use in their efforts to sustain the plan for the long-term benefit of all members.

### Right Now

Estimates throughout the year indicated that the plan is fully funded, but at less than 110% on a solvency basis. A full actuarial valuation to the end of 2015 is currently being undertaken. Final results will be available later this fall, and the funding policy will guide the board in its decisions about future improvements.

## McAteer Benefits Centre

As you know, the Benefits Centre operations were transferred to McAteer on July 1 this year. As the new Benefits Centre team becomes familiar with our pension and benefits plans, we thank our members for their patience.

We encourage members of the United Church benefits plans to register at [www.uccan-benefitscentre.ca](http://www.uccan-benefitscentre.ca) and review the information on file. Any comments or concerns about McAteer’s Benefits Centre operations are welcome at the Ministry and Employment Unit: 1-800-268-3781 ext. 3031.



## Séminaire de préparation à la retraite

Le séminaire fournit une information utile sur le Régime de retraite et ce, à tous les membres et non uniquement à ceux qui approchent de la retraite.

### Nouvelle date :

25 octobre, 13 h 00 (HNE)

[www.united-in-learning.com/pre-retirement](http://www.united-in-learning.com/pre-retirement)

## Renseignements : qui appeler ?

Appelez le **Centre d'avantages au 1-855-647-8222** pour confirmation, modification ou mise à jour des renseignements suivants :

- renseignements sur le bénéficiaire ou le conjoint;
- niveaux des prestations dans le cas d'un changement de situation personnelle;
- adresse, pour les membres retraités uniquement (les mises à jour d'adresse des membres actifs passent par votre administrateur de la paye).

### Appelez **Green Shield** au

**1-888-711-1119** pour obtenir :

- des précisions sur l'assurance pour soins médicaux et dentaires qui vous concernent en particulier;
- la prédétermination des prestations (estimation de l'assurance) pour dépenses médicales;
- les cartes Green Shield perdues ou volées;
- la confirmation de l'assurance-voyage (surtout pour les destinations moins fréquentées).

Appelez l'**Unité Ministères et emplois, Bureau du Conseil général, au 1-800-268-3781** :

- pour demander une copie du Rapport annuel du Régime de retraite ou d'autres ressources imprimées telles que les formulaires de paye d'ADP;
- pour mettre à jour votre adresse de courriel.

## Gérer le Régime de retraite dans les bonnes et les mauvaises périodes

Plus tôt cette année, le Conseil de retraite a approuvé une politique officielle de financement pour le Régime comme moyen de soutenir son administration dans les bonnes périodes comme dans les mauvaises.

Ces dernières années, les marchés financiers ont fluctué et les taux d'intérêt ont été constamment faibles, tandis que la population visée par le Régime vieillit. L'ensemble de ces facteurs contribuent à une certaine instabilité de la position financière du Régime et suscitent des préoccupations quant à l'octroi d'améliorations aux prestations aux membres actifs et retraités.

On a établi la politique de financement pour tenir compte de ces préoccupations. La politique guide le Conseil et ses comités dans les décisions qu'ils prennent dans l'intérêt supérieur de tous les membres du Régime, actifs et retraités. Elle fournit des lignes directrices au sujet de la « réserve » (actif supérieur au passif) à détenir dans le Régime en permanence afin que le Régime puisse continuer à verser les pensions sans réduction dans les mauvaises périodes financières et que le Conseil puisse envisager de relever les prestations ou de réduire les cotisations dans les bonnes périodes financières.

### Bonnes périodes

La réserve minimale requise pour qu'on puisse envisager d'améliorer les prestations est mesurée comme suit :

- l'actif doit être supérieur au passif (selon l'hypothèse de la liquidation) d'au moins 10 %; et
- l'actif doit être supérieur au passif (selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation) d'au moins 5 %. (Une évaluation selon l'hypothèse de la liquidation suppose que le régime est soumis à une procédure de liquidation ou de clôture; une évaluation selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation suppose que le régime se maintient.)

Pour qu'on puisse envisager d'améliorer les prestations, la réserve doit être suffisamment importante pour demeurer financée à au moins 110 % selon l'hypothèse de la liquidation (et à 105 % selon l'hypothèse de la continuité) après octroi d'éventuelles augmentations.

On pourrait accorder des améliorations aux prestations de différentes manières, par exemple :

- les pensions mensuelles aux retraités actuels pourraient être augmentées (comme cela a été fait en 2009), et/ou
- le taux auquel les employés actifs accumulent leur pension pourrait être relevé.

Les niveaux des prestations et des cotisations doivent toujours être conformes à la législation applicable aux régimes de retraite et à l'impôt sur le revenu, y compris en ce qui a trait aux montants maximum autorisés des pensions et des cotisations.

### Mauvaises périodes

Si une évaluation actuarielle montre que les niveaux actuels de cotisation et les revenus de placement ne sont pas suffisants pour soutenir le niveau des prestations, on doit envisager de réduire les prestations ou d'augmenter les cotisations.

### À long terme

La politique de financement est un outil utilisé par le Conseil de retraite et ses comités pour maintenir le Régime, dans l'intérêt à long terme de tous les membres.

### À l'heure actuelle

Les estimations tout au long de l'année ont indiqué que le Régime est pleinement financé, mais à moins de 110 % selon une hypothèse de liquidation. Une évaluation actuarielle complète jusqu'à la fin de l'année 2015 est en cours. Les résultats finaux seront disponibles plus tard cet automne, et le Conseil s'appuiera sur la politique pour prendre des décisions sur des améliorations futures.

## Le Centre d'avantages sociaux et McAteer

Comme vous le savez, l'administration du Centre d'avantages a été confiée à McAteer le 1<sup>er</sup> juillet de cette année. Nous remercions tous nos membres de leur patience tandis que la nouvelle équipe chargée du Centre se familiarise avec nos régimes de retraite et d'avantages sociaux.

Nous invitons les membres des régimes d'avantages sociaux de l'Église Unie à s'inscrire à [www.uccan-benefitscentre.ca](http://www.uccan-benefitscentre.ca) et à consulter l'information en dossier. N'hésitez pas à communiquer à l'Unité Ministères et emplois tout commentaire ou toute préoccupation au sujet de l'administration du Centre d'avantages par McAteer, en appelant au 1-800-268-3781, poste 3031.

